

Description des tâches et des missions du correspondant national IPEX

« Les Présidents ont salué les conclusions de la réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux des États membres de l'UE et du Parlement européen concernant les mesures à prendre en vue d'assurer les ressources humaines, financières et techniques nécessaires au sein des parlements nationaux afin de les aider à assurer la transmission fiable et dans les délais des documents et des informations à l'IPEX ».

(Conclusion de la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne, Varsovie 2012)

Le nouveau programme IPEX 2.0 met davantage de services et d'instruments à la disposition du correspondant national, dont les responsabilités ont été fixées dans les lignes directrices IPEX approuvées par les Secrétaires généraux lors de leur réunion à Varsovie en février 2012. Par ailleurs, le nouveau site web permet une actualisation et une mise à jour plus conviviales et plus simples des pages d'examen.

Avec ces nouveaux développements ainsi qu'avec le dynamisme évolutif du système IPEX, il s'est avéré nécessaire de faire ressortir certaines missions principales des correspondants nationaux et certaines attentes vis-à-vis de ceux-ci.

Comme pour tous les sites web, le succès d'IPEX est directement lié à la qualité, la pertinence et la fiabilité des informations qu'il contient et qu'il offre. Dans ce processus, l'engagement du réseau des correspondants nationaux à la mise en œuvre du Plan d'action IPEX est primordial, tout comme leurs efforts et leur expertise personnels.

À la lumière des tâches énumérées ci-après, il est recommandé que le correspondant national travaille au ou collabore étroitement avec le département responsable des Affaires européennes au sein du Parlement national.

Le travail du correspondant requiert l'exécution des tâches suivantes :

Agir comme source de l'information

- Assurer la maintenance du système par l'actualisation régulière des pages nationales comprises dans les pages IPEX individuelles, en indiquant – sur la page nationale – non seulement si et quand le Parlement national respectif a entamé l'examen d'une

proposition législative, mais également l'état actuel de la procédure dans la chambre parlementaire ;

- Charger tout document et commentaire pertinent au sujet de l'examen parlementaire d'un document donné, de préférence avec une traduction ou un sommaire en français et/ou en anglais ;
- Ajouter toute personne à contacter dans le cadre du dossier à l'examen ;
- Agir, au sein de la chambre parlementaire concernée, comme personne de contact par défaut pour les Affaires européennes
- Être capable d'expliquer, de façon simple et évocatrice, les traditions, les procédures ainsi que le système d'examen de leurs Parlements nationaux respectifs ;
- Actualiser la page de leur Parlement/Chambre national(e) sur le site web IPEX avec des liens et de l'information d'intérêt général ;
- Tenir l'"*Information Officer*" au courant des modifications relatives aux structures de gestion de leur Parlement national.

Promouvoir

- Présenter à leurs collègues et aux membres de leur Parlement le système IPEX et ses capacités ;
- Participer à la promotion d'IPEX ;
- Soumettre à l'"*Information Officer*" des nouvelles relatives à leur Parlement national et aux activités d'intérêt général à publier dans la rubrique « Nouvelles ».

Suivre et donner des formations

- Participer aux sessions de formation IPEX ;
- Assurer la formation des membres du personnel de leur Parlement national et s'assurer que le savoir-faire y circule bien comme, le cas échéant, parmi les correspondants nationaux ;
- Participer activement à la réunion annuelle des Correspondants IPEX afin d'échanger les meilleures pratiques, de discuter du développement futur du système et de donner un *feedback* au Support Central et à la Direction d'IPEX, en apportant une valeur ajoutée aux sessions et aux améliorations à venir.

Le correspondant est appelé à l'exécution de toutes les tâches susmentionnées, afin qu'IPEX devienne une source d'information fiable à 100%.